

Le TOUCASSIN



**UN ÉTÉ
FESTIF**

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
#2 / JUIN 2021

4



10



12





CHÈRES TOUCASSINES, **CHERS TOUCASSINS**

Voilà maintenant plus d'un an que nous vivons tous ensemble dans l'incertitude d'une situation unique liée à la pandémie mondiale. Aujourd'hui, nous pouvons caresser l'espoir d'une sortie de crise et d'un renouveau qui, je l'espère, sera durable.

Nous retrouvons peu à peu nos libertés, notre capacité à nous projeter vers un avenir que je souhaite ambitieux pour notre commune.

Nous allons enfin pouvoir nous retrouver, avec prudence et responsabilité mais aussi avec beaucoup d'envie et d'enthousiasme pour que ces nombreux mois anxiogènes laissent place à la vie.

Dans le respect des règles sanitaires, nous vous proposerons cet été des moments pour recréer le lien, pour bâtir enfin un mode de vie nouveau, tourné vers le bien-vivre ensemble et vers un monde plus solidaire et respectueux de notre environnement.

Avec mon équipe, nous travaillons depuis un an pour mettre en place les fondations de la réussite pour notre commune. Soyez assurés de notre détermination pour oeuvrer à améliorer encore le service qui vous est rendu chaque jour et faire rayonner notre territoire.

Dans l'attente de vous voir lors de nos manifestations d'été, prenez bien soin de vous et... profitez...

Bien Chaleureusement
Jérémie FABRE



BUDGET

2021

Prudent et raisonnable

Le 29 mars dernier, la municipalité a adopté à la majorité son premier budget primitif avec comme principaux objectifs la recherche permanente d'économies et le maintien de la qualité du service public rendu aux usagers.

Pour rappel, la situation financière de la commune au début de mandat montrait une grande fragilité, résultat d'une politique d'investissement trop ambitieuse menée par la précédente municipalité (voir Toucassin n°1). Une nécessaire politique d'encadrement des dépenses menée pendant les 6 derniers mois de l'année 2020 a permis de redonner un peu d'oxygène à nos finances. Néanmoins, la prudence et les efforts restent toujours d'actualité et sont donc naturellement poursuivis sur l'année 2021.

Les engagements pour 2021

Construit pour répondre aux urgences liées à l'état du patrimoine (investissement) mais également à la réorganisation de l'administration communale (fonctionnement), le budget 2021 s'articule autour de 4 engagements :

> les taux communaux de la fiscalité locale n'augmentent pas

> les budgets dédiés aux opérations d'investissement tiendront systématiquement compte des études préalables

> l'augmentation des excédents de fonctionnement sera recherchée pour une meilleure trésorerie

> l'optimisation des dépenses de fonctionnement sera une priorité

Le budget de fonctionnement regroupe les dépenses liées à la gestion courante de la collectivité (charges de personnel, charges à caractère général, les provisions, les dotations aux amortissements et les intérêts de la dette).

Une attention particulière est portée à la réduction des charges à caractère général en optimisant les dépenses et en évitant le gaspillage, en particulier sur les fluides (eau, électricité, chauffage...), les fournitures ou encore les frais de télécommunications. Les contrats de prestation de services, d'entretien et de maintenance sont systématiquement mis en concurrence en vue d'obtenir les tarifs les plus justes.

Dans l'espoir d'une sortie de la situation sanitaire, la municipalité a souhaité mettre l'accent sur les festivités de l'été. Le budget de fonctionnement dédié aux manifestations culturelles et aux animations a été augmenté afin de proposer aux Toucassins un programme riche en moments de convivialité.

Impôts locaux	Pas d'augmentation des taxes communales
Produit fiscal attendu	4 311 669 €
Taxe foncière (bâti)	31,58 %
Taxe foncière (non bâti)	93,71 %

Le budget 2021 en chiffres	
Fonctionnement	6 599 412 €
Investissement	1 752 475 €

Les dépenses de personnel sont augmentées en 2021 de 5,41 % (3 263 669 € en 2020 / 3 373 930 € en 2021) pour faire face à la nécessaire réorganisation structurelle de l'administration communale, mise en exergue par l'audit réalisé en début de mandat (voir toucassin n°1). De nouvelles compétences ont dû être recrutées afin d'améliorer la qualité du service public (urbanisme, services techniques, vie associative)

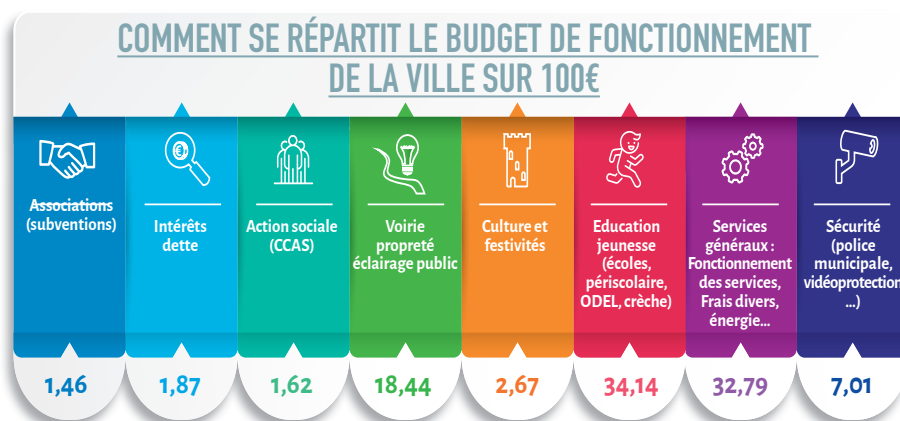


État de la dette

Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 4 025 082 €

Celle-ci s'élevait à 5 193 601,38 € au 31/12/2019.

La capacité de désendettement de la commune, au 31/12/2020, est d'un peu plus de 3,5 ans



Le budget d'investissement recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. La politique d'encadrement et d'optimisation des dépenses menée depuis le début du mandat a permis d'augmenter notre capacité d'autofinancement.

Principaux investissements 2021

La priorité sera donnée aux projets du mandat qui vont s'articuler sur plusieurs années. L'année 2021 sera donc consacrée **au lancement des différentes études et à la réalisation des travaux d'urgence.**

La sécurisation des abords des écoles : réaménagement devant l'école maternelle, installation de barrières, création d'un piétonnier le long de la cuisine centrale.

Les travaux réalisés en concertation avec les parents d'élèves élus sécurisent le cheminement des piétons (voir page 5).

Coût : 44 000 €

La climatisation dans des bâtiments communaux : la salle des jeunes, les écoles, le foyer Canolle, la salle des fêtes, et même certains bureaux en mairie ne bénéficiaient plus de chauffage/climatisation depuis des années. Le marché a été lancé et les travaux réalisés le mois dernier. (voir page 5)

Coût : 72 000 €

La réhabilitation de l'étage du Moulin Arnaud : des travaux urgents étaient à prévoir compte tenu de l'état de vétusté du bâtiment dont les plafonds menaçaient de s'effondrer (voir Toucassin n°1). L'étage rénové accueillera dans quelques mois les agents communaux du pôle culture/ vie associative/communication.

Coût : 128 000 €

L'aménagement du quartier du boulo-drome / RD 554 : le marché des travaux est lancé pour la création d'une buvette, d'une aire de co-voiturage et d'un parc familial. Ceux-ci s'inscrivent dans un projet global d'aménagement du quartier où pourront être organisés des événements de pétanque mais aussi d'autres festivités notamment en période estivale.

Coût : 169 000 € (pluriannuel, hors parc familial)



Les travaux de VRD (canalisations, évacuations, voiries) pour l'opération de construction de logements aux Bendelets. Une opération qui avait été actée par la précédente municipalité mais non réalisée.

Coût : 190 000 €.



Les études de faisabilité seront engagées cette année :

- Pour la réhabilitation de la font du thon : **5000 €**

- Pour la construction d'un nouveau groupe scolaire : **35 000 €**

L'achat de véhicules communaux sera fait en remplacement de véhicules vieillissants (Police municipale, véhicule utilitaire et camion benne pour le centre technique) :

Coût : 62 000 €

La réfection de la toiture de la chapelle de Valaury (voir page 5)

Coût : 20 000 €

L'achat de tablettes numériques pour les élus du conseil municipal, afin de réduire l'utilisation de papier et moderniser la gestion administrative.

Coût : 10 000 €

Étude de sauvegarde et de restauration de la Casa Nieves (maison du peintre Mentor).

Coût : 9 000 €

Les subventions aux associations

Les associations sont un maillon essentiel de la vie de notre commune. Beaucoup ont souffert de la crise sanitaire et de l'annulation de leurs activités et manifestations.

Dans ce contexte particulier et avec un budget communal contraint, les élus ont appelé aux associations la nécessité de

motiver leur demande de subvention par des actions et des bilans. Les demandes ont été étudiées au cas par cas par un travail commun des commissions finances et culture-vie associative.

Les élus des deux commissions ont déjà commencé à travailler sur des critères d'attribution qui seront mis en place pour le

budget 2022. Ces critères seront partagés avec les associations et permettront d'attribuer des aides dans la transparence.

Le total des Subventions 2021 s'élève à 56 766 €. Certaines subventions pourront être réétudiées en fin d'année selon l'évolution de la situation sanitaire et des besoins des associations.

Retrouvez l'intégralité du budget 2021 sur le site de la ville www.ville-solliestoucas.fr

AIDE SOCIALE, SOLIDARITE & PREVENTION		FESTIVITES	
MISSION LOCALE COUDON GAPEAU	10 528 €	COMITE OFFICIEL DES FETES	6 500 €
CONSEIL DEP. D'ACCES AU DROIT CDAD	2 913 €	LES COMPAGNONS DE L'AIOLI	300 €
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	200 €		
LOUIS, JULES ET COMPAGNIE	185 €	ACTION CULTURELLE	
LES RESTOS DU CŒUR	100 €	ECOLE CANTONALE DE MUSIQUE	5 000 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €	PIEGE DE LUMIERE	3 750 €
SECOURS POPULAIRE	100 €	LA SOULEIADO	300 €
		CHORALE ST CHRISTOPHE	150 €
ENSEIGNEMENT		AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	
COOPÉRATIVE SCOLAIRE MATERNELLE O.C.C.E.	6 400 €	PHOTO CLUB TOUCASSIN	750 €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE	9 000 €	L'ATELIER	150 €
		CONFRERIE DES AMIS DE LA FIGUE	100 €
		LACLEF	250 €
ENFANCE		PATRIMOINE CULTUREL	
LES BOUT'CHOU VALLEE DU GAPEAU	320 €	LES AMIS EGLISE ST CHRISTOPHE	450 €
		LES AMIS DE MENTOR	400 €
SPORTS		ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES ET DIVERS	
JUDO CLUB SOLLIESIEN	3 200 €	AMICALE DES ANCIENS MARINS A.M.M.A.C.	100 €
KARATE DE LA VALLEE DU GAPEAU	3 200 €	MEDAILLES MILITAIRES SNEMM	100 €
GYM FORM	1 000 €	LA GRIVE	250 €
LES TAMALOUS	200 €	SOLLEIO	500 €
LES MOLLETS D'ACIER	120 €		

Retour sur les travaux



ÉCOLE

Aménagement d'un piétonnier sécurisé devant les écoles



Aménagement d'un piétonnier sécurisé devant la cuisine centrale

CLIMATISEURS

Installation de climatiseurs réversibles (Ecoles, salle des jeunes, mairie, salle des fêtes, foyer Canolle)



EMBELLISSEMENT



Embellissement du centre-ville : peinture sur le pont et bacs à fleurs



LA GUIRANNE

Réfection de l'enrobé du pont, réfection des bancs et mise en place de containers semi-enterrés



CHAPELLE DE VALAURY



Réfection de la toiture de la Chapelle de Valaury



R E T O U R E N I M A G E S

**PRINTEMPS DES POÈTES
EXPOSITION DES POÈMES DES TOUCASSINS**



**JOURNÉE INTERNATIONALE
DE SENSIBILISATION À
L'AUTISME**



LES LAPINS DE PÂQUES EN BALADE



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



**COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE NATIONALE
DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS
DE LA DÉPORTATION**



JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT



Des éclats de rires rue du Rayol

Après plusieurs semaines de travaux de remise en état et en conformité réalisés par les services communaux (espaces verts et travaux), Monsieur le Maire, Jérémie Fabre et son adjointe déléguée à l'éducation et à la jeunesse, M^{me} Audrey Panigot, ont remis les clés du local situé au 8, rue du Rayol à Valérie Arthus et Amélie Lugari, respectivement présidentes des associations des **Petits Lutins Toucassins** et de **Vers l'Infini et Au-delà**. La convention signée avec la mairie permettra à ces deux associations de bénéficier d'un lieu adapté à leurs spécialités.

Les cinq assistantes maternelles des Petits Lutins Toucassins occuperont le lieu le

matin avec des enfants de 0 à 3 ans pour des activités d'éveil, et de motricité. Ce lieu servira aussi à tisser des liens inter-générationnels et pourquoi pas à terme accueillir la vingtaine d'assistantes maternelles de Solliès-Toucas de manière ponctuelle.

Après plusieurs refus dans les communes environnantes, l'association Vers l'Infini et Au-delà qui travaille en étroite collaboration avec l'association Louis, Jules et Compagnie, est heureuse de pouvoir enfin proposer un lieu pérenne à 25 enfants touchés par des troubles autistiques et à leur famille. Cet espace leur permettra ainsi de progresser et d'acquérir plus d'autonomie.

Avec cette bouffée d'air frais rue du Rayol, les rires des enfants résonneront longtemps dans le cœur de Solliès-Toucas.

Les Petits Lutins Toucassins :

Association d'assistantes maternelles agréées à Solliès-Toucas. Présidente Valérie Arthus, contact :

✉ les.petits.lutins.toucassins@orange.fr

☎ 06 61 44 39 30 / 06 89 16 51 34

Vers l'infini et au-delà :

Association pour favoriser l'inclusion des enfants autistes en milieu ordinaire et de soutien à leurs familles. Présidente : Amélie Lugari, contact :

✉ versl'infinietaudela83@outlook.fr

☎ 0628530213



Le TOUCASSIN

*Bulletin d'information
de la commune de Solliès-Toucas*

Hôtel de Ville de Solliès-Toucas
83210 Solliès-Toucas

Responsable de la publication : Jérémie FABRE

Rédaction et photos : Mairie Solliès-Toucas

Maquette : et si...

Impression : Imprimerie Sira

Permanences en Mairie :

rendez-vous au 04 94 28 90 47

Mission locale :

sur RDV tous les jeudis après-midi
à partir de 14h.

Avocat :

sur RDV tous les premiers vendredis
de chaque mois à partir de 15h.

Conciliateur de justice :

sur rdv tous les 4^{ème} mardis du mois
à partir de 9h.

Entr'aide Sociale :

sans RDV le 1^{er} mardi du mois
à partir de 11h.

Permanences assistantes sociales :

le lundi et mardi après-midi
et le jeudi matin sur RDV

Services publics et proximité

La douzième Maison France Services du Var est prête à accueillir les 43 000 habitants des 6 communes du canton. Elle a été inaugurée le 16 mai dernier en présence du préfet et des maires de la communauté de communes. Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi, les espaces Maison France Services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque maison France Services, il est possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État.

Située en face du CCAS de Solliès-Pont, elle proposera ainsi de nombreuses

permanences telles que la Mission Locale, la Sécurité Sociale, le Défenseur des Droits, les finances publiques, l'Entraide sociale du Var ou encore Véolia. (liste non-exhaustive).

Avec ses 3 bureaux et une salle informatique, La Maison France Services de Solliès-Pont aura pour but de proposer une offre de services publics qui peut faire défaut sur certains territoires, notamment dans le monde rural. Sur place, deux agents formés pourront aider et apporter une première réponse aux difficultés qui peuvent être rencontrées par des personnes un peu déroutées par le « tout numérique ».



Révision allégée du PLU : Etudes pour la modification de protection de la trame verte

Comme indiqué lors de la campagne municipale, un certain nombre d'incohérences avaient été remontées par les administrés concernant la protection de la trame verte dans le nouveau Plan Local D'Urbanisme. Pour faire suite à la délibération du conseil municipal du 17/09/2019, la procédure de concertation va reprendre et se poursuivre jusqu'à l'enquête publique prévue au 4^{ème} trimestre 2021.

L'objet de cette révision est de permettre l'adaptation de la trame verte là où il

ya manifestement une incohérence. La protection des espaces verts qui participent aux réservoirs de biodiversité ou qui permettent la circulation des espèces faunistiques entre les différents réservoirs de biodiversité seront maintenus au PLU et toutes les demandes qui ne relèvent pas d'incohérences ne pourront pas être prises en compte.

Les personnes ayant déjà déposé un dossier de doléances sont invitées à vérifier auprès du service urbanisme que

celui-ci a bien été pris en compte.

Les personnes souhaitant signaler une incohérence à rectifier dans le cadre de cette révision sont invitées à se manifester au plus tard le 30 septembre auprès de la mairie à travers un registre destiné à recueillir toutes les observations du public.

Seuls les dossiers faisant l'objet de la révision allégée seront acceptés par les services municipaux et analysés lors de l'enquête publique.



Sécurité routière

Retrait des coussins berlinois

Avertie par des administrés sur la dangerosité des coussins berlinois sur l'avenue Victor Tourdias et sur la route de Valaury, la commune a procédé à la dépose de ces dispositifs.

En février dernier, la cour d'appel de Lyon a confirmé la non-conformité de ces ralentisseurs. La justice estime que le guide sur lequel se fonde les communes depuis des années n'a aucune valeur.

Depuis, de nombreuses communes ont décidé de les supprimer alors que leur bénéfice en matière de sécurité routière n'a pas été reconnu. Ils ont même été mis en cause dans plusieurs accidents sur le territoire

national.

A Solliès-Toucas, une réflexion avec la CCVG va être menée afin de trouver d'autres solutions pour sécuriser ces deux voies communautaires.

Pour rappel, ces voiries très fréquentées sont limitées à 30 km/h et le meilleur moyen d'éviter l'accident est de respecter cette règle.

Selon un sondage IPSOS datant de 2020, 9 conducteurs sur 10 admettent dépasser les limitations de « quelques km/h ». Chacun peut donc faire partie du problème mais également de la solution.

Alors soyons tous responsables et respectons les limitations de vitesse.

STATIONNEMENT

Attention, la zone bleue sera remise en place dans le centre-ville à partir du 1^{er} juillet 2021. Merci de la respecter pour faciliter le stationnement et l'accès aux commerces en journée.

PRÉVENTION FEUX DE FORÊT

Comité Communal des Feux de Forêts
**PROTEGER LES FORÊTS
NOTRE PRIORITÉ**



RISQUE INCENDIE

Pour connaître les modalités d'accès aux massifs forestiers téléchargez l'appli :



informations : 06 20 98 97 47
<https://www.facebook.com/ccff.rsc.solliestoucas>





Portrait de Toucassin

Comme une plume à Toucas.

Après des études à la faculté d'histoire de Rouen, Pierre Avrial revient sur ses terres d'origine en région parisienne pour commencer sa carrière dans la culture. Pendant six ans il dirigera un théâtre municipal. Amoureux du sud de la France où il passait ses vacances dans sa famille de Saint-Mandrier, il n'hésite pas une seconde lorsque l'opportunité de venir travailler au service culturel de la ville de Hyères lui est offerte. Il commence à la médiathèque de la ville pour devenir ensuite responsable du service patrimoine. Il est Toucassin depuis 2007.

Son amour des livres est arrivé lorsque pendant un séjour long en Espagne et se sentant « un peu perdu », il tombe par hasard sur une édition de la Pléiade des Trois Mousquetaires d'Alexandre Dumas.

D'aussi loin qu'il s'en souvienne, Pierre est admiratif des auteurs, de leur capacité d'écriture et a toujours voulu les imiter sans jamais s'autoriser à le faire. Or, sa tête est remplie d'innombrables histoires mais les fausses excuses du genre « je n'ai pas le temps » ou encore « que vont en penser les gens » l'ont empêché de prendre un stylo et un papier.



Il faudra attendre 2018 et sa rencontre avec Aurélie Valognes et Bernard Werber pendant une fête du livre pour que le passage à l'acte s'opère. Ils lui ont expliqué qu'il fallait laisser libre court à sa créativité, s'écouter et surtout avoir l'audace de faire si on en ressent le besoin.

Et c'est grâce à ces précieux conseils que Pierre Avrial vient de publier aux Editions Complicités son premier roman intitulé

« Comme une mouche collée à la vitre » écrit en 6 mois dont voici le synopsis : « À quarante ans, entre une profession stressante, une épouse distante, une fille adolescente et une belle-famille envahissante, Simon vit une profonde crise existentielle. Quand le destin lui offre l'opportunité de faire un break dans sa vie, il n' imagine pas la tournure inattendue que vont prendre les événements. À chaque étape de ce parcours initiatique, jalonné de rebondissements, de galères et de rencontres, le dilemme sera toujours plus difficile à trancher : revenir ou disparaître. »

Pour Solliès-Toucas, Pierre émet le souhait d'une offre culturelle de qualité, accessible et adaptée à tous les Toucassins et notamment aux nouveaux arrivants. Enfin, le message fort que souhaite adresser Pierre est que lorsque l'on a envie de réaliser quelque chose qui nous tient à cœur, il faut oser et avoir l'audace de le faire...

Pour venir à la rencontre de l'œuvre et de son auteur, Pierre Avrial sera en séance de dédicaces le mardi 13 juillet en soirée sur le marché estival de la commune.

Vie associative

Le marché estival des producteurs et artisans locaux voit le jour !



Avec sa quarantaine d'adhérents, la toute nouvelle association TOUCAS'IN organisera cet été en partenariat avec la municipalité, son premier gros évènement : un marché estival hebdomadaire local et festif !

Créée en avril dernier, l'association présidée par Aurélien Lacour souhaite contribuer à la dynamisation de la ville à travers des animations tournées vers la transition écologique et la sensibilisation à l'environnement.

Suite logique du collectif de citoyens qui avait vu le jour en 2019, l'association est constituée de personnes désireuses de créer du lien entre les habitants avec un fil conducteur : la protection du cadre de vie toucassin. Les bénévoles ont d'ailleurs pris sous leur coupe le jardin partagé animé par Julie, où de nombreux écoliers et toucassins s'y rendent pour apprendre la permaculture,



nourrir les poules et s'y retrouver tout simplement. Début juin, l'association a participé aux journées de l'environnement organisées par la ville, en y animant un atelier repiquage de plants de tomates avec les enfants des écoles, ainsi qu'un chantier participatif pour la réfection d'une partie de la calade, ouvert à tous les habitants.

L'été sera donc rythmé par le marché des producteurs et artisans locaux qui se tiendra chaque mardi de 18h30 à 21h30 au boulodrome, sur le même principe que celui de Pierrefeu du Var. L'intention est de promouvoir les circuits courts, valoriser les

producteurs et artisans locaux, animer la commune et surtout créer du lien entre les habitants alors que la situation sur le plan sanitaire semble s'améliorer.

L'association a d'ailleurs fait appel à des musiciens et groupes locaux amateurs pour qu'ils puissent se produire sur la scène construite spécialement pour l'évènement. Une restauration sera également possible sur place dans une ambiance guinguette et champêtre.

L'aménagement du boulodrome composé d'une buvette, de mobilier et d'une scène musicale s'est fait à travers des chantiers participatifs avec des matériaux de récupération.

D'autres projets sont en cours de réflexion mais pour cela, l'association a besoin de volontaires. Vous souhaitez vous investir, participer à cette belle aventure, rejoignez l'équipe. Plus d'informations sur toucas-in.fr ou facebook : **association TOUCAS'IN**.

Solliès-Toucas

"Terre de jeux 2024"

La commune a obtenu le label Terre de jeux 2024 visant à promouvoir le sport et faire vivre à tous les émotions des Jeux olympiques et paralympiques. Ce label entend fédérer une communauté d'acteurs locaux qui s'engagent à développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux auprès de leurs habitants. Le mercredi 23 juin, journée mondiale olympique, Solliès-Toucas a participé avec les 4 autres villes de la Vallée du Gapeau, à un évènement sportif et festif à destination des 6-10 ans. Plus de 150 enfants des accueils de loisirs

se sont retrouvés pour pratiquer différentes activités sportives sous forme de challenges, d'initiations, de démonstrations et d'ateliers.

5 communes - 5 continents

Pour Solliès-Toucas, une quarantaine d'enfants ont participé sous les couleurs du continent américain.

Différentes associations ont également participé à la journée qui a été marquée par des temps forts : Cérémonie d'ouverture, olympiade et exposition sur les JO, et clôture de l'évènement avec remise des récompenses.



JOURNAL PARTICIPATIF

La rubrique des Toucassins

Vous souhaitez écrire un article dans le journal municipal, mettre en lumière notre belle commune et son environnement, adressez-nous vos propositions qui devront traiter de sujets non polémiques, apolitiques. Le comité de rédaction félicite Soan qui, à 12 ans, inaugure cette nouvelle rubrique avec un sujet qui lui tient à cœur et qui nous sensibilise tous à la protection de notre environnement.



Les voltigeurs de l'été sont en danger

Depuis fin avril, vous avez pu découvrir dans le ciel et les ruelles de notre commune de nouveaux habitants. Matin et soir, les martinets égaient le centre du village et ses alentours, par leurs cris qui marquent le début de l'été. Ces oiseaux ont migré ici depuis le sud de l'Afrique pour se reproduire. Ils nichent uniquement dans les trous et fissures des toitures et façades de nos maisons, sans faire de salissures sur les murs car ils couvent à l'intérieur. Ce sont des anti-moustiques naturels, car ils peuvent manger jusqu'à 20.000 insectes par jour ! Il faut donc tout faire pour les préserver car les rénovations des façades et toitures menacent leurs habitats : leur nombre a diminué de 50% ces 20 dernières années, même si ce sont des espèces protégées, tout comme les hirondelles.

A partir du mois de juin et jusqu'à début août, nous organiserons un comptage des nids présents à Solliès-Toucas avec des bénévoles de la LPO pour contribuer à la préservation des martinets sur notre village. Si vous avez connaissance de nids déjà existants (ils reviennent tous les ans occuper les mêmes cavités), si vous souhaitez nous aider à les identifier, ou des conseils pour mieux les accueillir, vous pouvez nous contacter en nous écrivant à l'adresse suivante :

martinetstoucassins@gmail.com

Un grand merci à tous !

Soan C.
Bénévole de la LPO

Crédit photo : Aurélien Audevard©



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Vous êtes intéressé par l'histoire de Solliès-Toucas et de la Vallée du Gapeau, vous pouvez vous procurer le livre historique «Solliès-Toucas ou l'Odyssée de la vallée du Gapeau» en vente à l'accueil de la Mairie au prix de 25 €

A l'occasion de l'anniversaire des 80 ans du blason, la municipalité organise un concours ouvert à tous dont l'objectif est la création d'un blason « anniversaire ».

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER :

- > Ne pas copier un blason existant
- > Forme « écu » (différentes formes d'écus sont acceptées)
- > Choix libre des couleurs
- > La création doit illustrer l'ancrage de la commune dans l'histoire et dans le territoire.

De manière optionnelle, vous pouvez Justifier en quelques lignes le choix des éléments composant le blason et ajouter une devise.

COMMENT PARTICIPER :

- > Un seul blason par participant (individuel ou collectif : classes, centre de loisirs, associations etc)
- > Support : papier, carton, toile, bois...
- > Techniques libres (peinture, pastel, fusain, collages...)
- > Indiquer au verso le nom du participant

ENVOI DU BLASON :

- > Déposer le blason dans l'une des « Boîtes à Blason » présentes à l'accueil de la Mairie
- > Par mail à l'adresse : vie.associative@mairie-solliès-toucas.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES BLASONS :

Dimanche 12 Septembre 2021

Le jury est composé des représentants de la Municipalité, de membre du COF, de membres de l'association Toucas'IN, et des votes du public sur la page Facebook de la commune : <https://www.facebook.com/solliestoucasactu>

Rendez-vous Samedi 18 septembre lors des journées du patrimoine, pour admirer les blasons et assister à la proclamation des résultats.

Un air de liberté

Se retrouver, échanger, partager, rire... Il y a comme un air de liberté qui souffle enfin sur Solliès-Toucas ! Nous commençons à sortir de cette crise sans précédent et nous allons pouvoir vivre un été presque normal. Légèreté, divertissement et convivialité en seront les maîtres-mots. La programmation proposée sera riche et variée. Musique, danses, repas, cinéma. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Mais la grande nouveauté est la tenue du marché estival des producteurs et artisans locaux du mardi soir entre le 15 juin et le 17 août avec une scène ouverte à tous les talents et dont le mobilier a été construit avec l'aide des Toucassins lors de deux chantiers participatifs. Autre évènement majeur, la venue du Belmondo Quintet qui viendra présenter pour la première fois dans le Var, et en exclusivité pour Solliès-Toucas, son nouvel album « Brotherwood » pendant le festival Musica Solis, au lendemain de la soirée de musique classique.

La municipalité et les associations toucassines ont travaillé main dans la main et ont redoublé d'efforts pour vous proposer cet agenda très dense. Mais finalement, le plus important c'est que cet été sera marqué par le plaisir de se retrouver ensemble, heureux et libres !

Le groupe majoritaire

« Vigilance ! »

Mise au point : édictée depuis plusieurs mandats, la règle veut que nous déposions nos 1500 signes sans connaissance aucune du contenu du bulletin municipal. Notre tribune peut donc être en décalage par rapport à celui-ci.

Finances : les montants des investissements du mandat précédent qui vous ont été présentés dans le dernier bulletin ne tiennent pas compte des subventions obtenues.

Lors du vote du budget 2021, notre groupe s'est abstenu en raison d'incohérences entre prévisions budgétaires et priorités affichées concernant principalement la sécurité.

Vie démocratique locale : le 13 mai, les medias se font l'écho d'une scission au sein du groupe majoritaire pouvant entraîner des changements dans la composition des commissions et la représentativité dans certains organismes. A ce jour, les conseillers municipaux n'ont pas été consultés, ni même informés. La démission d'un élu aurait été demandée. Or, le code général des collectivités territoriales précise qu'elle ne peut l'être que pour manquement à ses fonctions.

Elections : les 20 et 27 juin nous avons la possibilité de peser sur l'avenir de notre territoire. Votons !

L'activité commerciale et la vie associative reprennent peu à peu leur cours. L'amélioration de la situation sanitaire laisse envisager un retour aux activités estivales culturelles et festives. Nous nous retrouverons avec plaisir au fil des festivités et nous vous souhaitons de vivre un bel été à Solliès-Toucas.

Le groupe «Toucas A Venir»

Agenda

*Sous réserve des conditions sanitaires

#FETES ET CEREMONIES

- ▲ Mardi 7 juillet
SOIREE DES VACANCES KARAOKE
avec les **MISS COCO**
Organisée par le COF
Place Gambetta
- ▲ Vendredi 9 juillet
SOIRÉE CABARET
Avec les **Demoiselles Mi-Sticks**
Organisée par le COF
Espace Lanza
- ▲ Dimanche 11 juillet
AÏOLI DU VILLAGE
Organisé par le COF
Font du thon
- ▲ Mercredi 14 juillet
FÊTE NATIONALE
Cérémonie commémorative
Organisé par la municipalité
Place Clément Balestra
DÉFILÉ AUX LAMPIONS
BAL GUINGUETTE
Avec **MAMACITA**
avec le collectif **Hot Club**
Organisé par le COF
Place Gambetta
- ▲ Samedi 31 juillet
LOTO NOCTURNE
Organisé par l'association
Louis Jules et Compagnie
Place Gambetta
- ▲ Samedi 7 août
FÊTE DE LA PASTÈQUE
SOIRÉE SALSA
Organisée par le COF
Place Gambetta
- ▲ Lundi 20 août
FÊTE DE LA LIBERATION
Cérémonie commémorative
avec la participation
de l'association **44**
MARCHÉ NOCTURNE
ANIMATION DANSANTE
Organisée par la municipalité
A la Promenade

- ▲ Dimanche 22 août
FÊTE DE LA SAINT LOUIS
Cérémonie commémorative,
messe, apéritif, pique-nique
champêtre...
ANIMATION MUSICALE
Hameau de Valaury

#CONCERTS / SPECTACLES / CULTURE

- ▲ Vendredi 2 juillet
CINÉMA PLEIN AIR
"DUMBO" de Tim Burton
Projection du film
Organisé par la municipalité
Cour école élémentaire
Séance gratuite
- ▲ Lundi 5 juillet
SOIRÉE THÉÂTRE
"Les Amis du Placard"
Par la troupe Bric et Broc Théâtre
Organisée par le COF
Salle des Fêtes
- ▲ Du jeudi 1^{er} juillet au jeudi 30 septembre
EXPOSITION PHOTO
Organisée par le Photo Club toucassin
- ▲ Vend. 23 et sam. 24 juillet
FESTIVAL MUSICA SOLIS
Concerts classique, jazz...
Organisé par la Municipalité
Place Gambetta
- ▲ Vendredi 6 août
RÉCITAL D'ORGUE
Avec **Loriane LLORCA**
Organisé par Les Amis de l'Eglise
Eglise Saint Christophe

- ▲ Vendredi 13 août
CINÉMA PLEIN AIR
projection d'un film
Organisé par la municipalité
Cour école élémentaire
Offert par les commerçants

- ▲ Samedi 14 août
CONCERT "TERRE D'ARTISTES"
Talents du terroir
Organisé par la Municipalité
Espace Lanza
- ▲ Jeudi 26 août
CONCERT DES VOIX DÉPARTEMENTALES
"Les Ritournelles"
collectif Guinguette Hot Club
Concert offert par le Conseil Dép.
Place Gambetta

#DIVERS

- ▲ Du 12 juillet au 2 août
ATELIER "CARNET DE VOYAGE"
Balade et initiation artistique
Gratuit pour les 60 ans et +
Organisé par le CCAS

#MARCHÉ

MARCHÉ HEBDOMADAIRE
Tous les samedis matins
Dans le Centre-Ville

MARCHÉ ESTIVAL DES PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX
Tous les mardis
de 18h30 à 21h30
Du 15 juin au 17 août
Organisé par l'association Toucas'in
Au Boulodrome



#AGENDA DE LA RENTRÉE

- ▲ Samedi 4 septembre
FORUM DES ASSOCIATIONS
Organisé par la municipalité
Place Gambetta
- ▲ Jeudi 16 septembre
DON DU SANG
Salle des fêtes
- ▲ Du vendredi 17 au dimanche 19 septembre
LES JOURNÉES DU PATRIMOINE
Organisées par la Municipalité
- ▲ Vendredi 17 septembre
RÉCITAL D'ORGUE
Casse Noisette
Par Eva et Brice MONTAGNOUX
Organisé par les Amis de l'Eglise
Eglise Saint Christophe
- ▲ du 23 sept. au 16 déc.
LE JEU DIT "C'EST PERMIS"
Spectacles, loisirs créatifs, ludothèques...
Le 23 septembre, le 7 et 21 octobre, le 4 et 18 novembre et le 2 et 16 décembre
Organisé par la Municipalité
- ▲ Samedi 02 octobre
FÊTE DE LA BIÈRE
Avec les **brasseurs locaux**
Animations et dégustations
Organisée par la Municipalité



Plus d'infos disponibles sur notre site
www.ville-sollietoucas.fr